

14 JANVIER 2018

REGIONAL CYCLO-CROSS

DAMPIERRE EN BURLY

étang du bourg

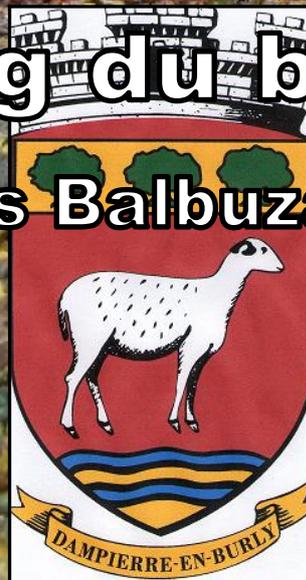
organisé par les Balbuzards de Châtenoy



BALBUZARDS
DE CHÂTENOY
Vélo Tout Terrain
Trails - Triathlons



balbuzards.de.chatenoy@gmail.com



2018 sera à Dampierre l'année du cyclisme ! En effet, en plus des manifestations organisées par le Free-Bike Dampierrois, deux évènements d'importance se dérouleront sur le territoire de la commune.

En mai ce sera une arrivée du tour du Loiret sur route et ce 14 janvier ce sera le championnat régional de cyclo-cross qui empruntera les sous bois de l'étang.

Dampierre se veut un village sportif, ces deux évènements en sont la preuve.

Espérant que la météo contribuera à la réussite de cette journée et permettra aux adeptes d'apprécier le parcours et aux non initiés de découvrir un sport exigeant et spectaculaire.

Serge MERCADIER
Maire de Dampierre En Burly

Amis (es) du cyclo-cross

Pour ma première organisation en 2014 sur la commune d'Autry le Châtel, avec un circuit rendu très compliqué par les grosses intempéries de la nuit, vous étiez une centaine à venir essayer d'atteindre le titre de champion régional.

Pour cette année, avec l'aide du club des Balbuzards de Châtenoy et de la commission départementale, j'espère vous retrouver encore plus nombreux sur ce nouveau circuit dédié au cyclo-cross. Le site de l'étang de Dampierre en Burly m'a tout de suite intéressé par ses possibilités physiques et techniques et je suis persuadé que ce sera de même pour vous, nous nous sommes attentionnés à vous le rendre le plus attractif possible.

Un grand merci à la municipalité de Dampierre qui m'a immédiatement suivi dans ce projet, aux multiples partenaires et aux bénévoles des clubs du Loiret sans qui, rien ne pourrait exister.

Rendez-vous le 14 Janvier 2018 pour cette belle fête du cyclo-cross.

Didier PERRUCHE
Responsable cyclo-cross commission cyclosport Loiret

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le championnat régional UFOLEP de cyclo-cross se déroulera le dimanche 14 Janvier 2018, à DAMPIERRE EN BURLY (45), site de l'étang du Bourg.

Il est organisé par les commissions cyclosports UFOLEP régionale et départementale du Loiret avec l'appui des clubs des BALBUZARD de CHÂTENNOY, et du département 45.

Y seront appliqués les statuts et règlements généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

- [A partir de 12h00](#)

Remise des dossards

- [Appel des coureurs à 13h15 ligne de départ](#)

| | |
|-------|------------------|
| 13h30 | départ 50 /59 |
| 13h31 | départ 60 et + |
| 13h32 | départ Féminines |
| 13h33 | départ 15-16 |
| 13h34 | départ 13-14 |

- [Appel des coureurs à 14h45 ligne de départ](#)

| | |
|-------|------------------|
| 15h00 | départ des 17/19 |
| 15h01 | départ des 20/29 |
| 15h02 | départ des 30/39 |
| 15h03 | départ des 40/49 |

- [Restitution des dossards](#)

| | |
|-------|------------------------|
| 15h00 | Pour le premier départ |
| 16h30 | Pour le second départ |

Remise des récompenses à la salle Auditorium à 17h00

Accès à la salle règlementé, le port de chaussures et vêtements propres est obligatoire pour tous.

Il en sera suivi d'un vin d'honneur offert par la commission départementale

REGLEMENT DES EPREUVES

Matériel et tenue

Le vélo de type VTT sans aucun dispositif additionnel (corne de vache ...) est autorisé à condition que la longueur du cintre ne dépasse pas 50 cm

Le port du casque à coque rigide est obligatoire même à l'échauffement

Le port du maillot de club est obligatoire

Sont interdits :

- Les maillots de groupes sportifs professionnels
- Les maillots strictement publicitaires
- Les maillots de « champion départemental, régional ou national »
- L'échauffement sur le circuit pour les compétiteurs de la seconde tranche horaire tant que le dernier de la première tranche horaire n'a pas terminé son épreuve
- Les oreillettes permettant de communiquer « avec l'extérieur »
- L'utilisation sur le compétiteur ou sur le vélo de matériel style webcam

TOUT CONCURRENT EN INFRACTION SE VERRA INTERDIRE LE DEPART

Contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium si il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Récompenses

Dans chaque catégorie, un maillot de champion régional sera attribué.

La tenue cycliste (maillot et cuissard de son club) est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Dépannage

Le changement de roue est autorisé en tout point du circuit

Le changement de vélo n'est autorisé qu'en cas d'incident mécanique constaté par un officiel et seulement au poste de contrôle prévu à cette effet.

Réclamations

Les réclamations doivent être formulées par écrit, accompagnées d'un chèque de 50 euro et transmises au responsable de la commission régionale.

Durée des épreuves

- [jeunes masculins 13/14 ans et féminines 13/14 ans](#)

Après 10 minutes de courses, les participants devront effectuer autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Le nombre de tours restant devra être affiché à compter de la 10^{ème} minute

- [jeunes masculins 15/16 ans, féminines 15/16 ans et adultes féminines](#)

Après 15 minutes de courses, les participants devront effectuer autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Le nombre de tours restant devra être affiché à compter de la 15^{ème} minute

- [Adultes masculins 17/19 et 60 ans et +](#)

Après 20 minutes de courses, les participants devront effectuer autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Le nombre de tours restant devra être affiché à compter de la 20^{ème} minute

- [Adultes masculins 20/29, 30/39, 40/49 et 50/59 ans](#)

Après 25 minutes de course les participants devront effectuer autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête.

Le nombre de tours restant devra être affiché à compter de la 25^{ème} minute

CATEGORIES

- Jeunes masculins 13/14 ans : nés entre le 01/01/2004 et le 31/12/2005
- Jeunes masculins 15/16 ans : nés entre le 01/01/2002 et le 31/12/2003
- Adultes masculins 17/19 ans : nés entre le 01/01/1999 et le 31/12/2001
- Adultes masculins 20/29 ans : nés entre le 01/01/1989 et le 31/12/1998
- Adultes masculins 30/39 ans : nés entre le 01/01/1979 et le 31/12/1988
- Adultes masculins 40/49 ans : nés entre le 01/01/1969 et le 31/12/1978
- Adultes masculins 50/59 ans : nés entre le 01/01/1959 et le 31/12/1968
- Adultes masculins 60 ans et + : nés avant le 31/12/1958
- Jeunes féminines 15/16 ans : nées entre le 01/01/2002 et le 31/12/2003
- Adultes féminines 17/29 ans : nées entre le 01/01/1989 et le 31/12/2001
- Adultes féminines 30/39 ans : nées entre 01/01/1979 et le 31/12/1978
- Adultes féminines 40 ans et + : nées avant le 31/12/1978

Se référer à la réglementation UFOLEP pour les sur-classements

ENGAGEMENTS

Tous les engagés doivent être en possession de la licence UFOLEP 2017/2018 et de la carte cyclo-cross de l'année en cours.

Le dossier d'engagement doit obligatoirement comprendre

- La feuille d'engagement
- La photocopie des certificats médicaux de sur classement
- Le chèque correspondant aux engagements, libellé à l'ordre de :

COMMISSION CYCLOSPORT UFOLEP 45

Le dossier d'engagement doit être envoyé à :

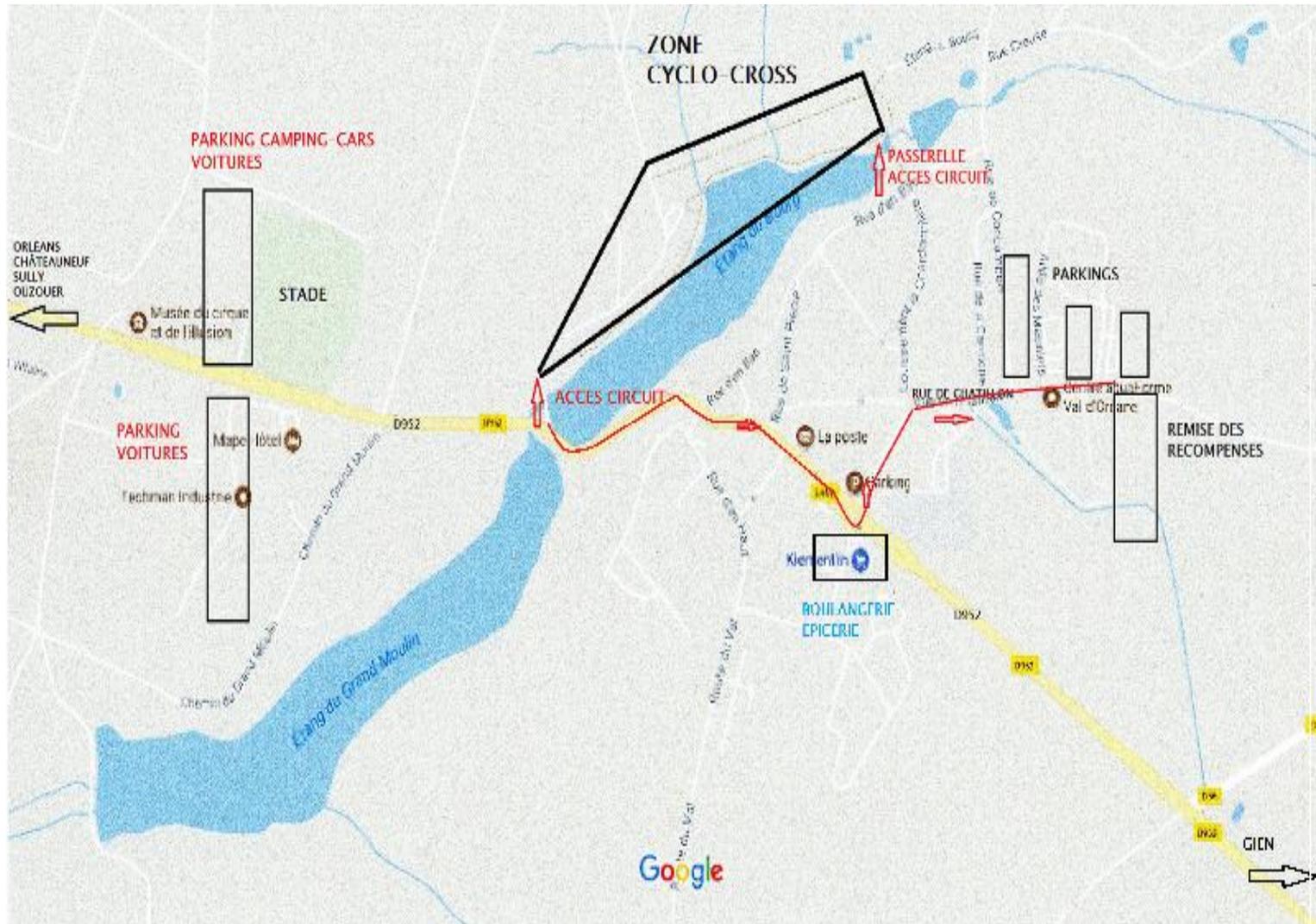
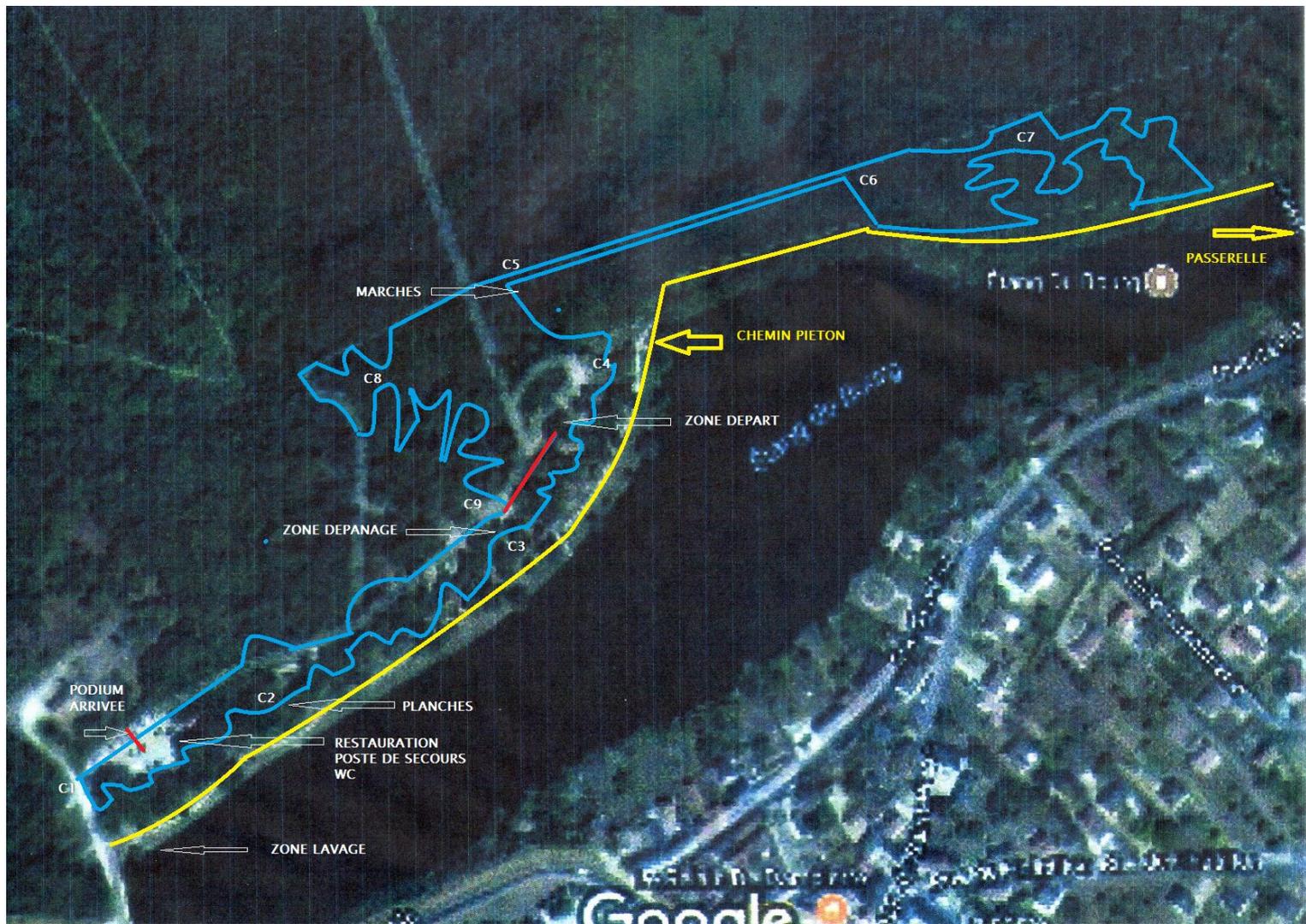
**DEZECOT GERARD
60, Pourtour Nord
45390 LA NEUVILLE SUR ESSONNE**

Doubler l'envoi papier par un envoi internet : didier.perruche@wanadoo.fr et gerard.dezecot@orange.fr pour faciliter la saisie

**Date limite d'envoi
8 JANVIER 2018 dernier délai**

ATTENTION :

- Aucun engagement sur place
- Les engagements se font par club et validés par la commission départementale de ce club (Feuille d'engagement en page 9)

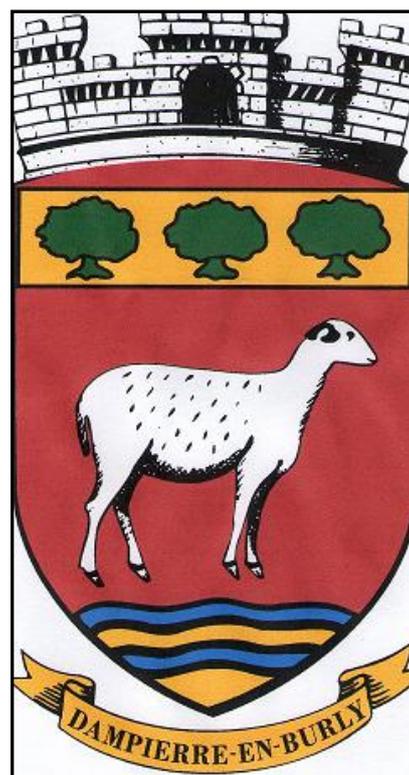


NOS PARTENAIRES

LA GHOPINE
rue du 11 Novembre 4550 POILLY-LEZ-GIEN
Vins / Bières / Jus de fruits
depuis 1998 au service de vos manifestations

- Réceptions
- Fêtes de plein air
- buvette ...

Tél./fax :
02 38 67 96 84



Foricher
MOULIN DES GAULTS
45500 POILLY-LEZ-GIEN
TEL : 02.38.67.02.63
FAX : 02.38.38.22.72
WWW.moulindesgaults.com



Commission Cyclospor



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



FEUILLE D'ENGAGEMENT

CLUB :

COORDONNEE DU RESPONSABLE :

.....

| | Nom /prénom | Date de naissance | N° de licence | Catégorie d'âge | Double licence |
|----|-------------|-------------------|---------------|-----------------|----------------|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |
| 5 | | | | | |
| 6 | | | | | |
| 7 | | | | | |
| 8 | | | | | |
| 9 | | | | | |
| 10 | | | | | |
| 11 | | | | | |
| 12 | | | | | |
| 13 | | | | | |
| 14 | | | | | |

TARIF DES ENGAGEMENTS ADULTES : 7 €

JEUNES : 3 €

Chèque à l'ordre de commission cycloport UFOLEP 45

VISA DE VOTRE COMITE DEPARTEMENTAL